



école primaire Jean Macé
44 route de neuf-Brisach
68 000 COLMAR
[ce.0681630c@ac-
strasbourg.fr](mailto:ce.0681630c@ac-strasbourg.fr)
03 89 41 23 90



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE

4 NOVEMBRE 2025

Présents :

Equipe enseignante : Mme BAMBERG, Mme LOTZ, Mr HUBY, Mme MARCHAND, Mme COULON, Mme MUCKENSTURM, Mme BOUGNOUX, Mme HUSSER, Mme DOS SANTOS, Mme CATTIN, Mme DA SILVA, Mme DAVID, Mr LACHAUD, Mme FOUASSIER

ATSEM : Mme EFFA, Mme LE CALVE, Mme RICHARD

AESH : Mme BOISSEAU, Mme HENNECKE, Mr MACIA

Mme SCHWOB représentant la mairie

Mr SCHMITT, concierge

Les représentants des parents d'élèves : Mme VOIGNIER, Mme LEGLANTIER, Mme PICON, Mme FEILE, Mme BUCHY

1) Effectifs et répartition

Maternelle :

17 PS + 13 MS + 19 GS monolingues

16 PS + 14 MS + 11 GS bilingues

Elémentaire :

15 CP + 17 CE1 + 26 CE2 + 30 CM1 + 24 CM2 monolingues

14 CP + 20 CE1 + 17 CE2 + 20 CM1 + 7 CM2 bilingues

Soit 280 élèves répartis en 13 classes

2) Règlement intérieur

Lors de la relecture du règlement intérieur, les modifications suivantes sont apportées :

Supprimer les cours de langue qui n'ont plus lieu dans les locaux

Il y a eu des intrusions/dégradations et vols au cours de l'année 2024/2025 : insister sur l'antivol pour les vélos.

Pour prendre contact avec l'enseignant ou la directrice, il est possible d'utiliser 'Toute mon année' en complément du mail et du téléphone.

La dérogation pour les enfants de 3 ans faisant la sieste l'après-midi prend fin en décembre 2025. Tous les enfants ont l'obligation d'être présents la journée entière à partir de Janvier 2026. Se pose le problème d'accueil de tous les enfants pour la sieste – aménagement nécessaire : 2 salles / 2 atsem (33 enfants concernés – aujourd'hui 23 enfants présents à l'école les après-midis).

Entrée des classes maternelle : 13h45 au lieu de 13h50 avec accueil dans la cour

Sortie des classes maternelle : l'ouverture des portes de la classe pourra être échelonnée entre 11h35 et 11h45 & 16h05 et 16h15. Cette modification a été demandée par des enseignants suite à l'insistance de certains responsables d'enfants, notamment lors de la pause de midi.

Vote à l'unanimité du règlement intérieur en intégrant les modifications

3) APC activités pédagogiques complémentaires

36h / an – 6h (saisie des évaluations nationales) = 30h/an par enseignant

Leur durée peut varier de 30 à 60 min

L'APC est organisée pendant le temps de midi pour 2 classes (cycle 3) en accord avec les animateurs du périscolaire.

La priorité est donnée au Français et aux Maths

Il y a une priorisation pour les élèves à besoins particuliers mais tous les élèves peuvent être concernés. (certains élèves sont en demande).

L'APC peut avoir une connotation négative pour certains parents parce qu'assimilée au 'soutien scolaire' proposé par le passé.

Pour information, ces heures d'APC sont effectuées en dehors du temps scolaire et sont soumises à la validation des parents.

4) Projets de classe à l'année

Les projets dépendent de chaque classe, de leur programme, du niveau de la classe (certains projets s'adressent uniquement au cycle 3 par exemple)

Cette année les élèves pourront bénéficier des sorties et activités :

Ecole & cinéma, conférences de l'association « monde et nature », Concours Scrabble, « petits champions de la lecture », spectacles du Grillenbreit et au théâtre, intervention de la ligue contre le cancer, animation au musée Unterlinden et à la cathédrale, semaine du goût au marché couvert, observatoire de la nature, fabulathèque de l'INSPE...

Activités sportive : cycle natation, cycle patinage, cycle jeux de balles avec l'animateur sportif de la ville de Colmar

Mme Muckensturm : Bal en liance : il s'agit d'un projet en partenariat avec Acmissa nécessitant des intervenants extérieurs

Une danseuse chorégraphe de l'Opéra propose 1 séance par mois de danse contemporaine à partir de Novembre. Le but est d'apprendre à bouger et danser, il n'y a pas d'apprentissage d'une chorégraphie.

4 classes ont été sélectionnées dans le Haut-Rhin. L'aboutissement de ces séances est un bal organisé à Riedisheim dans un parc en Mai

En lien, les élèves assisteront à un spectacle de danse au théâtre de Colmar

Mr Sirotti, le référent police propose aux cycles 3 :

- Intervention sur harcèlement & cyberharcèlement : préparation à l'entrée au collège et jeux vidéos, utilisation des téléphones, ordinateurs
- Permis Internet pour les CM2

Action de la mairie 'les magiciens du numérique' mené en 24-25 avec la société de téléphonie Orange à renouveler ? Mme Schwob se renseigne

Election conseil municipal des enfants le 10 Octobre : Jenna EL AABEDY & Steven APATOUT FISTON ont été élus. La séance d'installation a eu lieu dans la salle du conseil municipal en présence de Mr le maire et de la première adjointe.

L'évaluation d'école a eu lieu en 2024/2025 ; le compte-rendu a été présenté lors d'un conseil d'école exceptionnel le 19 Juin 2025.

L'équipe éducative doit maintenant élaborer le nouveau projet d'école qui sera valable 5 ans. Le dossier est à rendre en décembre ; une présentation aux représentants des parents d'élèves sera prévue après la validation de l'inspection

Sécurité

Alerte incendie le 25 septembre 2025 (évacuation)

Alerte PPMS attentat intrusion : vendredi 17 octobre 2025 (se cacher et faire silence)

Alerte PPMS risques majeurs : mardi 09 décembre 2025 (confinement)

Questions et demandes des parents

Ascenseur : la visite de conformité en Septembre ; la mairie semble en attente du rapport du bureau de contrôle.

Accès à l'ascenseur à partir du RDC côté maternelle nécessite-t-il une clé pour l'utilisation ?

Stores à poser dans les classes & oscillo-battants :

Attention à pouvoir ouvrir les fenêtres pour aérer

La directrice fera le point et enverra la liste des salles avec les stores à déplacer ou stores à poser.

Un changement de la sonnerie est demandé : la sonnerie est très stridente, des écoles de Colmar sont déjà équipées de carillons.

Il faut également prévoir une seconde sonnerie (alerte intrusion) pour différencier l'évacuation du confinement.

Barrières de sécurité : le plan a été envoyé par la mairie fin Octobre. Celui-ci n'étant pas clair, il est précisé que les barrières doivent être posées entre les 2 passages piétons devant l'élémentaire.

La pose urgente est demandée pour éviter un accident.

Le passage régulier de la police municipale est souligné.

Papy trafic : il est important d'ajouter un 2nd papy/mamie trafic lors de la planification des travaux Route de Neuf-Brisach. En effet, la circulation sera déviée Rue du Rhin et Rue du Grillenbreit. Pour rappel, un accident a eu lieu début 2025.

Pigeonnier : le lieu est insalubre et la question de son nettoyage et la fermeture (par des grillages) des fenêtres est évoqué. Les vitres sont systématiquement cassées par les oiseaux.

Pour le nettoyage, l'intervention d'une société spécialisée est préconisée, surtout en raison des risques liés à la grippe aviaire.

L'accès du pigeonnier est strictement interdit aux élèves, suite au refus de la commission de sécurité

Sous-sol – salle de motricité : Y-a-t-il un risque de propagation des moisissures ? les odeurs et l'humidité semblent limitées. Cependant, il est demandé à la mairie si un point peut être fait avec les services ; pourquoi pas une intervention conjointe pour le pigeonnier et la salle de motricité.

Moisissures couloir aile 3^{ème} étage : le problème n'est plus présent depuis les travaux de peinture de cet été.

Projet Jardin/périscolaire/cour OASIS : comment est fait le choix des écoles concernées par le projet OASIS ?

Les parents d'élèves peuvent-ils appuyer les demandes ? Y a-t-il des démarches à faire ?

Les écoles OASIS sont choisies en fonction de la situation (pas de cour arborée, ...)

Pas d'avancée sur le périscolaire

Il est important de prévoir la rénovation et mise en place du périscolaire, d'une salle de motricité pour l'école maternelle et du jardin (en partenariat avec Préalys et le corps enseignant). Ce point peut être inclus dans le projet d'école et cela va également permettre d'accroître l'attractivité de l'école et par là-même augmenter les effectifs.

Temps de cantine : Comment est pris en charge le harcèlement pendant le temps de restauration scolaire ?

Des élèves ont été rencontrés ce problème depuis la rentrée. Des parents ont rencontré le coordinateur de la mairie et ont écrit à la mairie. Aucun retour de la mairie suite au mail d'un parent dénonçant un cas de harcèlement.

Un devis pourrait être demandé à une grapho-motricienne pour des séances en classe de CP

Psychologue scolaire : présence annoncée d'un psychologue dans l'école mais il n'y a que 2 psychologues au lieu de 4. Les représentants des parents d'élèves feront un courrier à l'inspection pour signaler le manque de psychologues

Atelier prévention du harcèlement : gestion par le sport ; un atelier de Mr Anderson Lewis Rocha avait été proposé l'an dernier. Une demande à l'inspection et à la mairie a été effectuée suite à plusieurs réunions entre la directrice, Mr Allavoine et Mr Lewis Rocha.

Cet atelier devait avoir lieu pendant le temps périscolaire en accord avec Mr Allavoine.

Dernière communication entre Mr Allavoine et la directrice le 24 Avril : le protocole d'utilisation des locaux devait être signé par la municipalité mais il n'y a eu aucune suite.

Certains parents relèvent la lourdeur des sacs, notamment en bilingue.

Pour les bilingues, est-il possible d'organiser des échanges avec l'Allemagne ? (correspondants, déplacements, ..) ?

Est-il possible de refaire une communication sur le dépôt des papiers dans la poubelle bleue ? Le gain pour l'école est d'environ 1000€ par an, ce qui n'est pas négligeable. La somme dépend du poids récolté.

Certains représentants de parents d'élèves ont demandé s'il était possible d'assister au conseil d'école à distance. La pose de dalle dans la salle des maîtres n'est pas à l'ordre du jour. Le retour d'expérience étant qu'elle était peu utilisée, l'investissement n'est donc pas justifié : pas de conseil d'école à distance

Projet / planning des projets : l'information est faite en début d'année dans chaque classe lors de la réunion d'information.

Les écoles peuvent participer aux courses de Colmar (début Novembre) par groupes de 2 à 4 élèves selon l'âge. Cette course pourrait être incluse dans le projet d'école (découverte de l'environnement avec la reconnaissance du parcours, cohésion, ...)

1 km - 1,5 km - 2 km : courses enfants- challenge Vialis

Horaires – Catégories :

- 9h30 : 1,0 km pour éveil athlétique (2017 / 2018 / 2019)
- 9h40 : 1,5 km pour poussin(e)s (2015 / 2016)
pas de chronométrage, pas de classement affiché pour ces 2 distances
- 9h50 : 2,0 km pour benjamin(e)s et les minimes (2011 à 2014)

Récompenses :

- aux 3 premières de chaque course
- tee shirt et médaille à chaque arrivant

Challenge inter-établissements scolaires :

Challenge «écoles primaires» :	1 et 1,5 km :	addition des meilleures places de 2 filles et de 2 garçons pour le 1 km et d'une fille et d'un garçon pour le 1,5 km
Challenge «collèges» :	2 km :	addition des places des 3 filles et des 3 garçons les mieux classés Précisez l'école lors de l'inscription.

Clôture du conseil d'école 19h04

Mme FOUASSIER, Directrice

Mme BUCHY, parent d'élève

Secrétaire de séance